



Achat d'un véhicule volé

Par **ameliejats**, le **22/10/2015** à **10:36**

Bonjour,

c'est la première fois que je viens sur ce forum. Voici le problème que je rencontre.
nous avons acheter une voiture d'origine suisse, en Aout 2014 le vendeur est venu nous la déposé à la maison. A priori tout les papiers était en règle, or lorsque nous avons voulu l'immatriculé, la préfecture nous à dit que celle-ci été déclarer volé. Nous avons donc porter plainte. La police après recherche nous à dit que le vendeur n'avait pas fini de payée son crédit en suisse, par conséquent les assurances suisses à déclarer le véhicule volé. Cette situation dure depuis déjà un an. La police nous dit qu'il attendent une réponse du magistrat en suisse. nous ne savons plus quoi faire. Nous avons un véhicule dans notre garage depuis un an sans pouvoir rien en faire. Savez vous démarche pouvons nous faire pour accélérer notre dossier?

Merci beaucoup pour votre aide